



CDOS

TARN

ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE 2024



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous



LE SERVICE CIVIQUE, C'EST QUOI ?

NI UN EMPLOI, NI UN STAGE, NI DU BÉNÉVOLAT

C'EST UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ENGAGEMENT

Des jeunes engagés qui donnent de leur énergie au service des missions de l'association

JEUNES

Pour les 16 – 25 ans et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme

DURÉE

De 6 à 12 mois et de 24 à 35h sur 5 jours, modulable (2 jours de congés/mois, 3 si mineur)

COÛT

114,85€/mois versé par l'association
+ une indemnité mensuelle de l'Etat de 504,98€
+ une indemnité supplémentaire si bénéficiaire du RSA ou boursier de l'enseignement supérieur de 114,95€

Le volontaire ne doit pas encadrer d'activités sportives. Il ne peut pas porter la responsabilité d'un public et exercer des tâches liées à la communication.

Les missions proposées aux volontaires sont complémentaires à celles des salariés, des bénévoles et des stagiaires et ne peuvent s'y substituer.

Avantage

Une COMPLÉMENTARITÉ et des PRISES D'INITIATIVES pour des projets BOOSTÉS et INNOVANTS

PROCÉDURE POUR ACCUEILLIR UN SERVICE CIVIQUE

AGRÉMENT COLLECTIF

L'association utilise l'agrément collectif de sa fédération nationale

+ SIMPLE

AGRÉMENT DIRECT

L'association dépose un dossier auprès de la SDJES

+ LOURD

AGRÉMENT D'INTERMÉDIATION

L'association s'appuie sur un intermédiaire qui l'accompagne

+ SOUPLE

Chaque agrément est limité dans le nombre et la durée d'accueil possible de volontaires ainsi que dans les missions réalisables

Dans tous les cas, le volontaire doit être accompagné par un tuteur formé

Le CDOS du Tarn possède un agrément d'intermédiation !

En vous dispensant de demande d'agrément, nous pouvons vous accompagner dans l'accueil d'un ou de plusieurs volontaires en Service Civique.

Nous assurons les démarches administratives, la recherche des formations obligatoires et nous restons quotidiennement disposés à vous aider.

LE CDOS DU TARN ET L'AGRÉMENT D'INTERMÉDIATION

LE RÔLE DU CDOS

1/ SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Montage du dossier de demande d'agrément et élaboration du contrat
 - Rédaction, publication et diffusion de la mission
- Transmission des candidatures à la structure d'accueil
 - Inscription à ELISA (site support de gestion)
 - Appui au recrutement
 - Bilan de fin de mission

2/ PRÉSENTATION ET INSCRIPTION AUX FORMATIONS OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES

- Formation du tuteur référent à l'accueil des volontaires
- Formations du jeune : civique et citoyenne, PSC1 et autres formations en fonction du jeune et de l'offre de formation

3/ SUIVI DU VOLONTAIRE

- Aide à la définition du projet d'avenir
- Accompagnement sur le tutorat et le suivi du jeune
 - Médiation en cas de différend

LE RÔLE DU CLUB

- Redéfinir la mission en lien avec le CDOS
- Désigner une tutrice / un tuteur et suivre une journée de formation
 - Décision finale du choix du volontaire
- Assurer l'accueil et le suivi quotidien du jeune dans sa mission
 - Payer l'indemnité de 114,85 € / mois
- Relater l'engagement du volontaire durant sa mission (comportement, ponctualité et assiduité, implication et motivation)

ADMINISTRATION

- Signature convention tri partite : volontaire, CDOS et club
 - Signature charte d'intermédiation (club)
 - Assurer le volontaire (club)

LE CDOS DU TARN ET L'AGRÉMENT D'INTERMÉDIATION

Le CDOS vous accompagne pour accueillir un volontaire
au sein de votre structure



MISSION



PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN CLUB EN INTÉGRANT LES VALEURS DE L'OLYMPISME

- Le recueil des attentes et besoins des adhérents, des partenaires et des nouveaux publics
 - L'aide à l'organisation de journées de promotion du sport en club
 - L'aide à la communication sur les activités quotidiennes du club
- La mise en relation avec les autres structures sportives du territoire pour promouvoir une action commune
- L'aide au projet et au développement de la structure dans ses initiatives de promotion et de développement du sport à son échelon
 - L'échange avec les différents acteurs du territoire pour favoriser l'augmentation de ressources
 - L'amélioration de la visibilité du club notamment via les valeurs citoyennes qu'il véhicule
- L'accompagnement des bénévoles dans la mise en place d'actions de valorisation de leur activité afin d'inciter de futurs bénévoles à s'engager dans la vie du club
 - Le renforcement du lien entre parents enfants et clubs
 - L'aide à la **promotion de Paris 2024**
 - L'aide à la mise en œuvre de dispositifs relatifs à la **prévention et à la lutte contre les violences sexuelles dans le sport**



CDOS

TARN

CORRESPONDANT

François Baudru
Chargé de développement
CDOS du Tarn
148 avenue Dembourg
81000 ALBI

05 63 46 18 50

francois.baudru@cdostarn.fr

www.cdos-tarn.fr



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous